



# Communiqué de presse

Strasbourg,  
le 5 octobre 2018

## **Comité de pilotage pour le projet de liaison autoroutière entre Gye et la frontière luxembourgeoise (A31bis) : la concertation publique débutera le 13 novembre 2018**

**Jean-Luc Marx, préfet de la Région Grand Est, en présence des Préfets de départements, des élus concernés et des associations a réuni à Metz ce vendredi 5 octobre 2018, le sixième comité de pilotage de l'A31 bis.**

Faisant suite au débat public mené en 2015, à la décision ministérielle du 12 février 2016, et à la nomination du garant de la concertation Jean-Michel Stievenard, l'Etat a approfondi le projet en associant étroitement les acteurs du territoire au travers de six réunions du comité de pilotage et de 11 réunions des comités de secteurs et 2 réunions de l'observatoire des trafics.

**Le comité de pilotage réuni aujourd'hui a permis d'échanger sur les documents qui seront soumis à la concertation publique de novembre 2018 à février 2019.**

Ce temps de dialogue est une étape majeure pour le projet d'A31 bis qui permettra de :

- présenter le projet et ses effets attendus en matière de trafic, d'impacts et de préservation de l'environnement ;
- recueillir l'avis du public sur les différentes solutions d'aménagement étudiées pour chacun des secteurs de l'axe A31.

### **Les modalités de la concertation :**

- **Pour s'informer :**

- consulter les documents d'information et s'abonner à la lettre d'information numérique sur le site [www.a31bis.fr](http://www.a31bis.fr) à partir de mi-octobre ;
- suivre le projet sur facebook et twitter « Concertation A 31 Bis »

- **Pour s'exprimer :**

- donner un avis ou poser une question sur le site [www.a31bis.fr](http://www.a31bis.fr)
- participer aux événements organisés sur le territoire : réunions publiques, rencontres de proximité, ateliers et marches exploratoires.

Service de la  
communication  
interministérielle

Mail : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

Tél. : 03 88 21 68 77

**Usagers (particuliers, entreprises), riverains, habitants des communes concernées, associations sont invités à participer à cette nouvelle phase d'échanges.**

La première réunion de concertation publique se tiendra en présence de  
Jean-Luc Marx, Préfet de la Région Grand Est et du Bas-Rhin  
**le mardi 13 novembre 2018 à 19h00**  
à Metz Congrès - Site Robert Schuman - 112 Rue aux Arènes.

A l'issue des quatre mois de concertation, Jean-Michel Stievenard dressera les conclusions des échanges. Les avis ainsi émis participeront à la définition du scénario d'aménagement final qui sera présenté à l'enquête publique, prochaine étape réglementaire du projet.

### **Le projet A31 bis : décongestionner le trafic et favoriser le développement économique du sillon lorrain**

Le sillon lorrain concentre les populations, les emplois et donc les mobilités. L'A31 supporte un trafic allant du grand transit aux déplacements entre les principales agglomérations de Moselle et de Meurthe-et-Moselle. À cela s'ajoutent les flux de travailleurs transfrontaliers avec le Luxembourg, en constante augmentation depuis 30 ans.

Aujourd'hui, sur l'A31, les conditions de circulation sont denses et déjà dégradées aux heures de pointe et les perspectives indiquent qu'elles s'aggraveront.

S'inscrivant dans une démarche complémentaire aux autres modes de transport (ferrés et fluviaux), le projet A31 Bis permettra de répondre aux besoins de déplacement actuels et futurs.

Il vise à réduire la congestion sur l'A31 en améliorant les conditions de circulation et de sécurité des usagers. Il a également pour objectif d'accompagner le développement économique du territoire en facilitant les échanges.

Les « assises de la mobilité » et notamment le travail du conseil d'orientation des infrastructures ont confirmé l'urgence et la nécessité d'inscrire à l'agenda ce grand projet dont l'État est maître d'ouvrage.

### **Retrouvez la carte du projet A31 bis en annexe**

#### **Dossier suivi par**

Direction régionale de l'environnement, de  
l'aménagement et du logement (DREAL)  
Grand Est

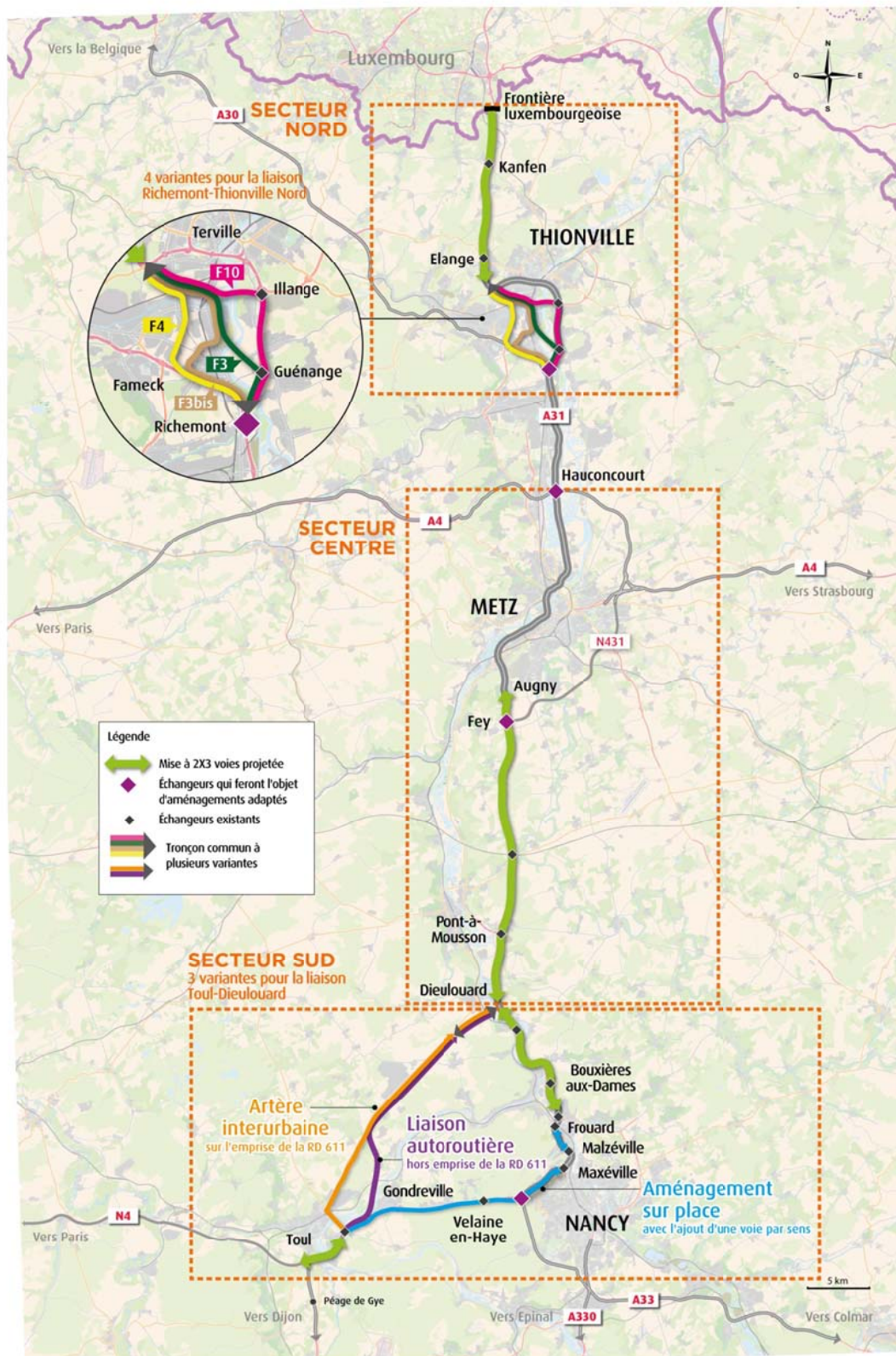
#### **Contact presse**

Aurélie Contrecivile  
Tel : 06 73 85 16 45  
Mail : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Service de la  
communication  
interministérielle

Mail : [pref-comunication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-comunication@bas-rhin.gouv.fr)  
Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est



Service de la communication interministérielle

Mail : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)  
Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est